

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**ARRONDISSEMENT de
BRIANCON**

**CANTON DE
BRIANCON 1**
**COMMUNE
DE
VILLAR
D'ARENE**

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

OBJET

**Convention avec le
SDIS pour le secours
sur piste de fond hiver
2025/2026**

36/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 16 décembre à 17 heures 30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 10 décembre 2025

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Béatrice ALBERT, David LE GUEEN, Catherine PATTE RULFO, Gilles JUGE, Élodie LEFEBVRE, Jean-Pierre JACQUIER.

Absent : David AMIEUX, Sylvain PROTIERE, Valérie BUCH.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Béatrice ALBERT

Monsieur Le Maire rappelle que les secours sur le domaine skiable doivent être administrés par la commune, il est donc nécessaire de passer une convention avec le SDIS.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la délibération n°2025/3-10 prise par le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes le mardi 07 octobre 2025 ainsi que ses annexes.

Les tarifs définis par le conseil d'administration du SDIS lors de sa séance en date du 07 octobre 2025 sont les suivant à compter du 1^{er} novembre 2025 :

- **Tarif de jour (de 8 h à 22 h) : 290 €**
- **Tarif de nuit (de 22 h à 8 h) : 349 €**

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte les tarifs proposés par le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de secours des Hautes-Alpes à partir du 1^{er} novembre 2025.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'annexe 1 à la convention et tout document nécessaire.



Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit
Pour copie conforme,
Le Maire,
Olivier FONS

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 005-210501813-20251216-D362025-DE